



Code CPF :	Code RNCP :	FORMATION CERTIFIANTE	Formation réf : AE BX VHF
INITIATION À LA RADIO VHF			RADIO VHF

PUBLIC - PRE-REQUIS

Toute personne amené à utiliser une VHF
L'usage d'un émetteur récepteur VHF nécessite que l'opérateur possède la compétence requise
Le Chef de bord est responsable de l'usage qui est fait de la VHF.

Attention, ne pas confondre la licence, qui s'applique au navire, et le CRR, qui s'applique à l'opérateur.

Maîtrise du français à l'oral et à l'écrit

OBJECTIFS

Permettre à l'opérateur d'avoir les compétences requises reconnues pour l'utilisation de la VHF.

DURÉE

En stage accéléré sur 1 journée soit 7h

PROGRAMME (EXTRAIT)

(Voir fiche programme ci-joint)

Formation théorique

Connaissances administratives, techniques, utilisation d'une VHF.

Connaissances générales :

- Règlements
- Connaissance Service mobile maritime
- Alphabet phonétique
- Radiotéléphonie
- Connaissances générales du SMDSM
- La radiotéléphonie en ondes métriques :
- Utilisation pratique de l'équipement en ondes métriques
- Procédures d'exploitation des communications radiotéléphoniques et procédure de sécurité
- Communications de correspondance publique par ASN

ANIMATEURS

Enseignant de la conduite des navires à moteurs agréé.

VALIDATION

Une attestation de formation sera remise à chacun des stagiaires en fin de formation.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Arrêté du 20 Avril 2012 relatif aux conditions d'établissement, de délivrance et de validité du permis de conduire, modifié par l'Arrêté du 04 Aout 2014.

CONTACT

AUTO-ECOLES OHLICHER

Port : **0694 42.85.30** - Tel : 0594 30.10.14 - Tel : 0594 30.00.05

Mail : autocoles@ohlicher.fr - Web site : www.ohlicher.fr

Du lundi au Vendredi - 8h à 12h et 15h à 19h

Le samedi - 9h à 12h

Agrément Préfectoral n° **E0409C00650**

Déclaration d'existence n° **96973040197**

